



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

EXAMEN FEDERAL 2009 POUR LE TITRE D'ARBITRE FEDERAL 5 D'ARBITRE FEDERAL FEMININ

QUESTIONNAIRE SUR 90 (1 heure)

Consignes :

- Le terme « Décisions » est systématiquement utilisé au pluriel même lorsque celle-ci est unique.
- Les candidats peuvent utiliser les abréviations définies dans le préambule de la troisième partie du Guide des Lois du Jeu à savoir SRA, HJ, SDB, SRCP loi 8, SRCP loi 13, SDR, CPB, CPC, BAT, CFI, CFD, CPR, AVT, CAS, EXC, RCC lorsque celles-ci ne prêtent à aucune équivoque.
- Toute absence de la mention « Rapport » lorsqu'elle est exigée, sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.
- Toute absence ou erreur de motif disciplinaire devant être mentionné lors d'un avertissement ou d'une exclusion, sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.

5 QUESTIONS A 2 POINTS

Question n°1

Un joueur exécute un coup de pied de réparation. Il marque le but, c'est alors qu'un adversaire vient faire remarquer à l'arbitre que ce joueur ne possède pas de protège-tibias. Décisions ?

Propositions de réponse

- a) But refusé, coup de pied de réparation à refaire, le joueur devra remettre son équipement en conformité avec la loi 4 avant de refaire le tir.
- b) But refusé, coup de pied de réparation à refaire, le joueur devra sortir du terrain pour remettre son équipement en conformité avec la loi 4 et ne pourra refaire le coup de pied de réparation.
- c) But refusé, coup franc indirect pour l'équipe défendante sur le point de réparation, le joueur devra sortir du terrain pour remettre son équipement en conformité avec la loi 4.
- d) But accordé, coup d'envoi. Le joueur devra sortir du terrain pour remettre son équipement en conformité avec la loi 4.

Réponse :

a)	b)	c)	d)

N.B. : Cochez la case correspondant à la bonne réponse.

Question n°2

Un match de CFA2 est prévu le dimanche à 15h00. À 14h40, le capitaine de l'équipe visiteuse vient faire remarquer à l'arbitre qu'un des deux buts possède une hauteur de 2,32 mètres. L'arbitre se rend vers le but en question et constate effectivement que la hauteur n'est pas la bonne. Décisions ?

Propositions de réponse

- a) Le club visité doit apporter les modifications nécessaires faute de quoi le match n'aura pas lieu.
- b) L'arbitre considère que les quelques centimètres en plus n'ont pas d'importance puisque les deux équipes posséderont chacune à leur tour ce but.
- c) Le club visité doit apporter les modifications nécessaires mais s'il n'y parvient pas le match aura quand même lieu.
- d) Le délai de 45 minutes avant le match n'étant pas respecté, l'arbitre ne prend pas en considération l'observation du capitaine de l'équipe visiteuse.

Réponse :

a)	b)	c)	d)

N.B. : Cochez la case correspondant à la bonne réponse.

Question n° 3

Dans le cadre d'un coup de pied de réparation, un joueur peut-il être pénalisé pour hors-jeu ?

Propositions de réponse

- a) Non, car cela est indiqué dans la loi 11.
- b) Non, car tous les joueurs autres que le gardien de but doivent se trouver en arrière du point de réparation jusqu'à ce que le ballon soit en jeu.
- c) Non, car tous les partenaires du tireur doivent se trouver en dehors de la surface de réparation.
- d) Oui, s'il se trouve, en dehors de la surface de réparation, entre le point de réparation et la ligne de but et que le ballon parvient vers lui.

Réponse :

a)	b)	c)	d)

N.B. : Cochez la case correspondant à la bonne réponse.

Question n°4

Lors d'un coup de pied de coin, le joueur n°11 de l'équipe A passe le ballon à un partenaire (n°8) situé face à lui quelques mètres en avant. Le partenaire du botteur, sentant l'arrivée d'un adversaire dans son dos, effectue une feinte de corps et finalement laisse passer le ballon entre ses jambes. Aussitôt, le joueur n°11A reprend le ballon, s'avance et se retrouve immédiatement seul face au gardien de but de l'équipe B qui sort à toutes jambes. En tentant de se saisir du ballon, le gardien de but fauche le joueur n°11A. Au sol, le joueur n°11A parvient à tirer tout en s'appuyant sur le gardien de but de l'équipe B qui est alors bloqué au sol. Il marque dans un angle très fermé.

Propositions de réponse

- a) But accordé, coup d'envoi.
- b) But refusé, coup de pied de réparation pour l'équipe A.
- c) But refusé, coup franc indirect pour l'équipe B.
- d) But refusé, coup franc direct pour l'équipe B.

Réponse :

a)	b)	c)	d)

N.B. : Cochez la case correspondant à la bonne réponse.

Question n°5

Au cours d'une action de jeu, un joueur de l'équipe A insulte un remplaçant qui s'échauffait derrière les buts de son équipe. Décisions ?

Propositions de réponse

- a) Coup franc indirect à l'endroit où se trouvait le fautif.
- b) Coup franc indirect à l'endroit où se trouvait le ballon.
- c) Balle à terre à l'endroit où se trouvait le fautif.
- d) Balle à terre à l'endroit où se trouvait le ballon.

Réponse :

a)	b)	c)	d)

N.B. : Cochez la case correspondant à la bonne réponse.

10 QUESTIONS A 3 POINTS

Question n°6

Un joueur vient, au cours d'une action de jeu, demander à l'arbitre l'autorisation de quitter le terrain car il ne se sent pas très bien depuis quelques minutes. L'arbitre lui donne aussitôt son autorisation. Mais le joueur, voyant une action intéressante se développer pour son équipe, ne sort pas. Il récupère un ballon le long de la ligne de touche, centre à l'opposé pour un de ses partenaires qui marque de la tête. Décisions ?

Réponse

But refusé, coup franc indirect à l'endroit où le joueur reprend le ballon. Avertissement au fautif pour comportement antisportif.

Question n°7

Un joueur a été refoulé en dehors du terrain par l'arbitre afin de remettre en conformité son équipement. Quelques instants plus tard, l'arbitre se rend compte que ce joueur est revenu sans son autorisation. À ce moment, ce joueur botte le ballon qui était en jeu. Le ballon pénètre directement dans le but situé à proximité. Décisions ?

Réponse

But marqué pour son équipe : but refusé, coup franc indirect pour l'équipe adverse dans sa surface de but.

But marqué contre son camp : but accordé, coup d'envoi.

Avertissement pour être entré sur le terrain sans autorisation, contrôle de l'équipement et refoulement si non conforme.

Question n°8

Lors d'un match de Coupe de France, on joue la 81^{ème} minute alors que le score est de 1-1. Un attaquant visiteur tire en direction des buts. Le ballon traverse une forêt de joueurs et se retrouve finalement derrière les filets. L'équipe visiteuse réclame aussitôt la validation du but. L'arbitre central n'ayant pas vu le ballon pénétrer dans les filets ordonne un coup de pied de but. Pendant que les joueurs de l'équipe visiteuse entourent l'arbitre, le gardien de but de l'équipe locale s'empresse de botter le coup de pied de but. Un joueur de l'équipe visiteuse s'interpose sur la trajectoire du ballon et l'envoie dans les tribunes. Toujours entouré des joueurs de l'équipe visiteuse, l'arbitre est assailli par le doute. Il va consulter son assistant le plus proche qui ne peut pas se prononcer. Il se rend alors dans les filets et découvre qu'il y a un trou. L'arbitre décide d'accorder le but. Qu'en pensez-vous ?

Réponse

L'arbitre avait la possibilité de revenir sur sa décision quelle que soit l'attitude du gardien de but local qui s'est empressé de remettre le ballon en jeu. En effet, l'arbitre est tenu de donner le signal de toute reprise de jeu. Dans la situation présente, occupé par les réclamations des joueurs de l'équipe visiteuse, il ne l'a pas fait : il pouvait donc accorder le but ensuite. Voir le PV 4a du 02-12-2008.

Question n°9

Le remplaçant n°12 de l'équipe A s'apprête à entrer sur le terrain car son coéquipier, le joueur n°8A vient d'en sortir. L'équipe B effectue, au même arrêt de jeu, le remplacement du joueur n°3B par le joueur n°14B dont l'équipement est en cours de contrôle par l'arbitre assistant. Au moment où le joueur n°3B croise le joueur n°12A, il l'insulte. Le joueur n°12A réagit en frappant le joueur n°3B. Décisions ?

Réponse

Les faits se déroulent en dehors du terrain : le joueur n°3B ne pourra pas être remplacé, le joueur n°8A pourra être remplacé par un autre remplaçant inscrit si l'équipe A en dispose encore.

Les faits se déroulent sur le terrain, le joueur n°3B ne pourra pas être remplacé, le remplacement du joueur n°8A par le joueur n°12A est effectif, un autre remplaçant de l'équipe A ne pourra pas être utilisé, les deux équipes jouent à 10. Exclusion des joueurs n°3B et n°12A pour propos injurieux et comportement violent. Rapport.

Question n°10

Un élu de la municipalité est présent au match. Il se rend compte à la fin de la première mi-temps que le terrain est déjà très dégradé en raison des mauvaises conditions météorologiques de la semaine précédente. Il se rend alors, à la mi-temps, dans le vestiaire de l'arbitre et lui présente un arrêté municipal interdisant l'utilisation de tous les terrains de la commune. Décisions ?

Réponse

L'arbitre ne peut passer outre cet arrêté. Il prévient les deux équipes de l'arrêt définitif de la rencontre. Il garde l'arrêté municipal pour l'envoyer avec son rapport où il mentionnera son opinion sur l'état du terrain. De plus, il indiquera les conditions dans lesquelles l'arrêté lui a été présenté.

Question n°11

Le joueur n°8 de l'équipe A exécute correctement une remise en jeu. Le ballon est en jeu, un joueur de l'équipe B lance un objet sur le ballon et en dévie la trajectoire. Le joueur n°8A reprend le ballon et marque un but pour son équipe. Décisions sachant qu'aucun autre joueur n'a touché le ballon entre-temps ?

Réponse

But accordé, coup d'envoi. Avertissement au joueur de l'équipe B pour comportement antisportif. Selon la FIFA, l'objet lancé doit être considéré comme le prolongement de la main. Le contact entre l'objet et le ballon est donc considéré comme équivalent au fait que le joueur de l'équipe B ait touché le ballon. Le joueur n°8 de l'équipe A n'a donc pas joué deux fois consécutivement le ballon. Par application de la règle de l'avantage, le but est donc accordé.

Question n°12

Un remplaçant patiente sur le bord du terrain avant son entrée en jeu dans un match de CFA. Mécontent du fait que l'arbitre assistant, situé en dehors du terrain et près de lui, vient de signaler un hors-jeu d'un attaquant de son équipe, il lui fait un croc en jambe. L'arbitre assistant chute lourdement sur le sol. Décisions de l'arbitre qui voit le fait se produire ?

Réponse

L'arbitre doit immédiatement arrêter le jeu sans prise en compte d'un éventuel avantage car l'arbitre assistant n'est plus en mesure d'assumer sa fonction. Exclusion du fautif pour comportement violent. L'arbitre assistant peut reprendre la rencontre : l'arbitre était intervenu pour sanctionner le hors-jeu : coup franc indirect à l'endroit du hors-jeu sous réserve des conditions particulières de la loi 13, si l'arbitre n'était pas intervenu pour sanctionner le hors-jeu : balle à terre où était le ballon sous réserve des conditions particulière de la loi 8. Rapport sur l'exclusion et sur l'éventuel arrêt du match.

Question n°13

Alors que le ballon est en jeu, un joueur de l'équipe A est momentanément situé en dehors du terrain à la suite de son élan :

- a) il lance une pierre sur un adversaire situé dans la surface de réparation de l'équipe A.
- b) il frappe un adversaire situé dans la surface de réparation de l'équipe A.
- c) il insulte un adversaire situé dans la surface de réparation de l'équipe A.

Quelles sont les décisions techniques à prendre ?

Réponse

- a) Coup de pied de réparation.
- b) Coup de pied de réparation.
- c) Balle à terre où était le ballon lorsque le jeu a été arrêté, sous réserve des conditions particulières de la loi 8.

Question n°14

Sur un coup de pied de coin, un joueur attaquant se croit en position de hors-jeu et se réfugie dans les filets. Le ballon est repris de la tête par un de ses partenaires qui bat le gardien de but adverse. Décisions ?

Réponse

Le joueur a influencé le gardien de but : but refusé, coup franc indirect pour l'équipe défendante en un point quelconque de sa surface de but.

Le joueur n'a pas influencé le gardien de but : but accordé coup, coup d'envoi.

Question n°15

Un défenseur de l'équipe A voit que son gardien de but va être battu sur un tir de l'extérieur de la surface de réparation. Pour suppléer son gardien, ce défenseur situé juste devant sa ligne de but, s'appuie sur les épaules d'un partenaire et arrive à enlever de la tête le ballon qui allait entrer dans la lucarne. Le ballon franchit la ligne de but en dehors des montants. Décisions ?

Réponse

Arrêt du jeu, exclusion du défenseur pour avoir annihilé une occasion nette de but, coup franc indirect pour l'équipe B sur la ligne de la surface de but parallèle à la ligne de but au point le plus proche de la faute. Rapport.

10 QUESTIONS A 5 POINTS

Question n°16

Sur un long ballon aérien qui finit sa course en rebondissant sur le sol, un attaquant se présente seul face au gardien de but de l'équipe adverse toujours situé dans sa surface de réparation. Pour se saisir du ballon au moment où l'attaquant va le reprendre, le gardien de but se lance le genou en avant en direction de l'attaquant qui s'écarte au dernier moment pour éviter le choc. Le défenseur qui poursuivait l'attaquant en profite pour récupérer le ballon et le dégager en ligne de touche. Décisions ?

Réponse

Arrêt du jeu, exclusion du gardien de but pour avoir annihilé une occasion nette de but, nomination d'un nouveau gardien de but, coup franc indirect pour l'équipe attaquante à l'endroit où le gardien de but s'est lancé le genou en avant sous réserve des conditions particulières de la loi 13. Rapport.

Question n°17

En Ligue 2, le remplaçant inscrit sur la feuille de match avec le n°18 est permuté avec un partenaire qui figure dans la liste des titulaires à la fin de l'échauffement car ce titulaire vient de se blesser. Le capitaine de cette équipe oublie de faire rectifier la feuille de match. Le jeu se déroule jusqu'à la 24^{ème} minute de jeu où le joueur n°18 vient de marquer un but directement sur un coup franc direct. Le quatrième arbitre en notant sur sa carte d'arbitrage le but marqué se rend compte que le n°18 figure dans sa liste des remplaçants. Il interpelle aussitôt l'arbitre avant le coup d'envoi. Décisions ?

Réponse

Le joueur n°18 marque pour son camp : but refusé, coup franc indirect pour l'autre équipe dans sa surface de but.

Le joueur n°18 marque contre son camp : but refusé, coup de pied de coin pour l'autre équipe sauf dans le cas où le coup franc a eu lieu dans la surface de réparation du joueur n°18 auquel cas, le coup franc est à refaire.

Le joueur n°18 est averti pour comportement antisportif, l'arbitre informe le capitaine adverse et mettra en conformité la feuille de match à la mi-temps.

Question n°18

Match de CFA. L'équipe visiteuse se rend compte à 14h00, au moment de remplir la feuille de match, qu'elle a oublié la pochette qui contient les licences. Le match est prévu à 15h00. Cette équipe arrive à se faire faxer au secrétariat du club recevant les licences à 14h35. Dans quelles mesures les joueurs visiteurs pourront-ils participer à la rencontre ?

Réponse

L'arbitre doit considérer que les fax des licences sont des pièces non officielles à condition que l'identité des joueurs et leur photographie soient bien visibles. Ces pièces doivent être accompagnées d'un certificat médical pour que les joueurs puissent jouer. Le fax du verso de la licence sera considéré comme un certificat médical. En l'absence de certificat médical ou de fax du verso de la licence, le joueur ne pourra pas débiter la rencontre. Dans le cas où des réserves sont déposées, l'arbitre retiendra l'ensemble des pièces contestées pour les envoyer avec son rapport.

Question n°19

Quelles principales manœuvres visant à perdre du temps en retardant la reprise du jeu doivent être sanctionnées d'un avertissement ?

Réponse

- a) Exécuter un coup franc au mauvais endroit pour forcer l'arbitre à le faire refaire.
- b) Faire semblant d'effectuer une rentrée de touche et laisser le ballon à un partenaire qui l'exécute.
- c) Frapper dans le ballon après que l'arbitre a arrêté le jeu.
- d) Retarder une remise en jeu en tergiversant notamment sur une rentrée de touche ou un coup franc.
- e) Traîner pour quitter le terrain lors d'un remplacement.

Question n°20

Quelles sont les particularités de la rentrée de touche par rapport aux autres remises en jeu effectuées par un joueur ?

Réponse

C'est une remise en jeu effectuée à la main. Les adversaires doivent se situer sur le terrain à au moins 2 mètres de l'endroit où elle est effectuée. Elle est effectuée depuis l'extérieur du terrain ou à la limite les deux pieds sur la ligne de touche. Le ballon est en jeu dès qu'il se situe un tant soit peu à la verticale de la ligne de touche.

Question n°21

Que savez-vous de la charge qu'un joueur peut commettre sur le gardien de but adverse ?

Réponse

Un gardien de but qui touche le ballon des mains ou des bras ou qui tient le ballon (dans sa surface de réparation) ne peut pas être chargé. Dans le cas où un adversaire le chargerait, l'arbitre ordonnerait un coup franc direct pour l'équipe défendante à l'endroit de la faute sous réserve des conditions particulières de la loi 13. En effet, un gardien de but qui touche le ballon des mains ou des bras ou le tient doit être considéré comme étant en possession du ballon : un adversaire ne peut pas tenter de lui subtiliser.

Question n°22

Un joueur commet une faute qui nécessite une sanction disciplinaire. Comment doit procéder l'arbitre pour éviter toute confusion et pour permettre aux arbitres assistants, au quatrième arbitre ainsi qu'aux délégués officiels de bien identifier le fautif ?

Réponse

Prendre du recul par rapport à la situation de jeu, isoler le fautif des autres joueurs, inviter le fautif à venir vers lui, demander au fautif de se tourner afin de bien authentifier son numéro, noter son numéro, le nom de son équipe, le moment et le motif de la sanction.

Dans le cas où le joueur fautif serait blessé et évacué du terrain, l'arbitre appellera son capitaine et lui notifiera la sanction tout en montrant du bras le joueur blessé qu'on évacue.

Question n°23

Suite à une blessure de son n°9, le capitaine de l'équipe A demande son remplacement. L'arbitre donne son accord alors que le ballon vient de sortir en coup de pied de coin en faveur de l'équipe A. Le n°9 sort du terrain mais le n°12 qui s'est présenté à l'arbitre assistant au niveau de la ligne médiane, ne pénètre pas sur le terrain. Il longe la ligne de touche et exécute le coup de pied de coin. Il marque le but directement. Décisions ?

Réponse

Dans le cas décrit ci-dessus, l'arbitre a donné son accord pour que le remplacement soit effectué. Mais la procédure de remplacement n'a pas été suivie correctement. Il est indispensable de la reprendre en faisant entrer le joueur remplaçant sur le terrain au niveau de la ligne médiane conformément aux directives de la FIFA. L'arbitre doit donc refuser le but, faire entrer le joueur au niveau de la ligne médiane et ordonner que le coup de pied de coin soit retiré. Le remplaçant n°12 ne sera pas averti.

Question n°24

L'équipe A conduit une attaque intéressante par le joueur n°7 sur la droite du terrain à l'entrée de la surface de réparation de l'équipe B. Le joueur n°9A se précipite vers le point de réparation. L'arbitre voit alors le joueur n°4B tirer, par derrière, le maillot du joueur n°9A. Voyant le joueur n°7A en bonne position face au gardien, l'arbitre crie : « Avantage ! ». Le joueur n°7A se rendant compte lui aussi de la situation, tire directement au but. Le gardien de but de l'équipe B détourne le ballon hors de portée de tous les joueurs présents sur l'action. Que pensez-vous d'une telle situation ? Quelles décisions prendriez-vous ?

Réponse

L'arbitre doit savoir qu'il est risqué d'appliquer l'avantage dans la surface de réparation et qu'en général, il est préférable de sanctionner la faute commise d'un coup de pied de réparation. Dans le contexte décrit, l'arbitre s'empressera de siffler pour indiquer qu'il revient sur l'avantage, avant que le ballon ne soit sorti du terrain si possible. Coup de pied de réparation pour l'équipe A. Exclusion du joueur n°4B pour avoir empêché une occasion nette de but. Rapport.

Question n°25

À la 8^{ème} minute de jeu, le joueur n°22 de l'équipe A est fauché dans la surface de réparation adverse. L'arbitre siffle le coup de pied de réparation qui s'impose. Le joueur n°22A l'exécute et marque le but. L'arbitre, juste avant de donner le coup d'envoi, en vérifiant la position des joueurs, se rend compte que l'équipe A comporte 12 joueurs. Décisions ?

Réponse

But refusé. Coup franc indirect pour l'équipe B dans sa surface de but. Avertissements au capitaine de l'équipe A ainsi qu'au joueur excédentaire de cette équipe pour comportement antisportif. Le joueur excédentaire sera refoulé en dehors du terrain. Rapport.